

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 MAI 2018

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 15
Pouvoirs : 0
Votants : 15

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 26/04/2018

Le 3 mai 2018, le Bureau de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Brigitte COULON, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Bernard REY.

Secrétaire de séance : Martial THEVENET.

OBJET : Assainissement collectif – Demande de subventions pour le renouvellement de la station de traitement des eaux usées de RANCE Chef-lieu

M. Bernard GRISON, Président, informe le Bureau communautaire que la station de traitement de Rancé Chef-lieu, construite en 1994 et d'une capacité de traitement de 200 Equivalent Habitants (EH), a atteint sa capacité nominale de traitement et doit faire l'objet d'une réhabilitation afin de répondre au développement urbain de la commune dans les années à venir mais aussi pour répondre aux exigences réglementaires minimales de traitement qui devront également être compatibles et cohérentes avec le milieu naturel.

Une étude comparative des différentes filières répondant à ces contraintes a été faite.

Le projet prévoit la création d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées de type filtres plantés de roseaux de 450 Equivalent Habitants (EH).

La mise en service de la nouvelle unité de traitement est prévue pour fin 2019.

Le cout global de l'opération est estimé à 400 000 €HT (y compris Maitrise d'œuvre, filtres, travaux divers ...). Cette opération est prévue au budget assainissement en Investissement-2315 – op 75.

Cette opération est susceptible d'obtenir des subventions de la part du Conseil départemental de l'Ain et de l'Agence de l'Eau selon les modalités d'intervention du plan départemental de l'eau et du programme d'actions « Sauvons l'eau ! » (2013-2018).

A titre indicatif, le plan de financement prévisionnel souhaité est le suivant :

Financeurs	Montant de la contribution attendue €HT
Conseil Départemental 01	60 000
Agence de l'Eau	40 000
Part d'autofinancement de la CCDSV	300 000
Total	400 000

Après avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide :

- ✓ **D'APPROUVER** le projet de travaux de création d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées sur la commune de Rancé Chef-lieu pour un montant d'opération évalué à 400 000 € H.T et son plan de financement ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à mener à terme cette opération selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement ;
- ✓ **DE SOLLICITER** une subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental de l'Ain pour la réalisation de cette opération ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président à signer toute pièce nécessaire à ces demandes ;
- ✓ **D'AUTORISER** pour cette opération le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et à la lui reverser ;
- ✓ **DE DEMANDER** l'autorisation au Conseil départemental de l'Ain et à l'Agence de l'Eau de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées.
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits aux budgets 2018 et suivants.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

- 7 MAI 2018

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180503-2018B09-AS

Affichage le :

- 7 MAI 2018

A Trévoux, le 03/05/2018

**Le Président,
Bernard GRISON**

